

BULLETIN DU TRAVAIL

Samedi, onze rattachés de la filature de M. Toulemond, rue Ber...

ROUBAIX-TOURCOING

et du Nord de la France

D'après une communication qui nous a été faite ces jours derniers, un de nos concitoyens vient d'être nommé à la direction de la filature de la laine...

Ce système donnera-t-il des résultats pratiques? Nous le souhaitons, plus que nous osons l'espérer.

Un de nos plus habiles constructeurs établit en ce moment une machine à laquelle il a donné le nom de machine à l'écouleur.

La direction des Tramways du Nord vient de défendre aux conducteurs des chars de recevoir plus de huit personnes sur chaque plateau.

La navigation de La Druelle. — Par décret du 21 décembre 1881, M. le ministre de la guerre, saisi des propositions du service de la navigation pour l'amélioration du canal de la Druelle...

Le conseil municipal d'Armentières a pris, dans sa séance du 21 janvier, une délibération dont voici le texte.

Après avoir entendu les renseignements communiqués par M. A. Vial, membre de la Chambre consultative des arts et manufactures d'Armentières...

Après avoir entendu les renseignements communiqués par M. A. Vial, membre de la Chambre consultative des arts et manufactures d'Armentières...

Après avoir entendu les renseignements communiqués par M. A. Vial, membre de la Chambre consultative des arts et manufactures d'Armentières...

Après avoir entendu les renseignements communiqués par M. A. Vial, membre de la Chambre consultative des arts et manufactures d'Armentières...

Après avoir entendu les renseignements communiqués par M. A. Vial, membre de la Chambre consultative des arts et manufactures d'Armentières...

Après avoir entendu les renseignements communiqués par M. A. Vial, membre de la Chambre consultative des arts et manufactures d'Armentières...

Après avoir entendu les renseignements communiqués par M. A. Vial, membre de la Chambre consultative des arts et manufactures d'Armentières...

Après avoir entendu les renseignements communiqués par M. A. Vial, membre de la Chambre consultative des arts et manufactures d'Armentières...

Après avoir entendu les renseignements communiqués par M. A. Vial, membre de la Chambre consultative des arts et manufactures d'Armentières...

taire de Paris, demandant que Armand Joanne se rendit dans son étude, pour constater le montant d'un héritage qui lui est destiné.

On se demande si ce Joanne n'est pas l'ex-administrateur de la Société du Canal de l'Artois, à Lille, qui a subitement disparu avec une somme de 120,000 francs, au mois d'octobre dernier.

UN PÈRE D'AMÉRIQUE. — L'esclandre qui a, samedi soir, ému le monde par la rue Esquermoise, à Lille, et dont nous avons parlé hier, paraît n'avoir eu pour cause qu'une ressemblance.

Depuis cette époque, cette femme vient habiter Lille, chez sa mère, qui ne lui a pas permis de se marier avec le mari qui n'est plus.

MARIAGE RETARDÉ. — Le sieur Charles F. âgé de vingt-et-un ans, maçon, a été arrêté hier, à Cantelau, par trois commis chez ses divers patrons, à Arras et à Amiens.

La police de Lille a arrêté hier, les nommés Maximilien Jalade, comptable, et Louis de Lannoy, âgé de 46 ans, servante, pour plusieurs vols, commis à Lille.

La rue du Béguinage, à Lille, va, paraît-il, être élargie, car la ville vient d'exproprier une maison située aux angles des rues Saint-Sebastien et du Béguinage.

Cours public de physique. — Mardi 7 février, à huit heures du soir. Conférence sur l'éclairage électrique, expériences avec les lampes à incandescence et les régulateurs.

COUR D'ASSISES DU NORD Audience du 7 février. — Vol qualifié. — L'accusé, mis en liberté provisoire sous caution, déclare se nommer Charles Jules-Henri, né à Cambrai, le 15 août 1858.

Un inculpé a été condamné à cinq ans de prison, un autre à deux ans de prison, et un troisième à six mois de prison.

Un inculpé a été condamné à cinq ans de prison, un autre à deux ans de prison, et un troisième à six mois de prison.

Un inculpé a été condamné à cinq ans de prison, un autre à deux ans de prison, et un troisième à six mois de prison.

Un inculpé a été condamné à cinq ans de prison, un autre à deux ans de prison, et un troisième à six mois de prison.

Un inculpé a été condamné à cinq ans de prison, un autre à deux ans de prison, et un troisième à six mois de prison.

Un inculpé a été condamné à cinq ans de prison, un autre à deux ans de prison, et un troisième à six mois de prison.

Un inculpé a été condamné à cinq ans de prison, un autre à deux ans de prison, et un troisième à six mois de prison.

Un inculpé a été condamné à cinq ans de prison, un autre à deux ans de prison, et un troisième à six mois de prison.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille BULTEAU ont été avisés que les obsèques de Monsieur ALBERT BULTEAU, docteur en médecine, décédé le 21 janvier 1882, auront lieu le mardi 27 février 1882, dans sa 31e année, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

UN OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale, du Sacre-Coeur, à Roubaix, le mercredi 3 février 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI MOYAT, décédé le 10 janvier 1882, dans sa 51e année.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale, du Sacre-Coeur, à Roubaix, le mercredi 3 février 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI MOYAT, décédé le 10 janvier 1882, dans sa 51e année.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale, du Sacre-Coeur, à Roubaix, le mercredi 3 février 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI MOYAT, décédé le 10 janvier 1882, dans sa 51e année.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale, du Sacre-Coeur, à Roubaix, le mercredi 3 février 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI MOYAT, décédé le 10 janvier 1882, dans sa 51e année.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale, du Sacre-Coeur, à Roubaix, le mercredi 3 février 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI MOYAT, décédé le 10 janvier 1882, dans sa 51e année.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale, du Sacre-Coeur, à Roubaix, le mercredi 3 février 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI MOYAT, décédé le 10 janvier 1882, dans sa 51e année.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale, du Sacre-Coeur, à Roubaix, le mercredi 3 février 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI MOYAT, décédé le 10 janvier 1882, dans sa 51e année.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale, du Sacre-Coeur, à Roubaix, le mercredi 3 février 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI MOYAT, décédé le 10 janvier 1882, dans sa 51e année.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale, du Sacre-Coeur, à Roubaix, le mercredi 3 février 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI MOYAT, décédé le 10 janvier 1882, dans sa 51e année.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale, du Sacre-Coeur, à Roubaix, le mercredi 3 février 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI MOYAT, décédé le 10 janvier 1882, dans sa 51e année.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale, du Sacre-Coeur, à Roubaix, le mercredi 3 février 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI MOYAT, décédé le 10 janvier 1882, dans sa 51e année.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale, du Sacre-Coeur, à Roubaix, le mercredi 3 février 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI MOYAT, décédé le 10 janvier 1882, dans sa 51e année.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale, du Sacre-Coeur, à Roubaix, le mercredi 3 février 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI MOYAT, décédé le 10 janvier 1882, dans sa 51e année.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale, du Sacre-Coeur, à Roubaix, le mercredi 3 février 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI MOYAT, décédé le 10 janvier 1882, dans sa 51e année.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale, du Sacre-Coeur, à Roubaix, le mercredi 3 février 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI MOYAT, décédé le 10 janvier 1882, dans sa 51e année.

précité dans le vide. Il est douteux qu'il eût repris connaissance à ce moment.

Si le bourreau avait été des aides, comme cela se pratique dans d'autres pays, les exécutions capitales à Maurice n'eussent pas été marquées d'un incident aussi déplorable dans son déroulement.

Comme dans son déroulement le bourreau n'avait pas assujéti convenablement le cadavre coulant, le supplicé a eu une longue et pénible existence pendant la durée à peu près de cinq minutes.

— GANNES, 3 février. — L'arrestation d'un assassin vient de s'accomplir au milieu de péripéties particulièrement émouvantes.

Deux agents de la sûreté ayant appris que le nommé Goreski se trouvait dans un établissement public, entrèrent à l'improviste et cherchèrent à l'arrêter.

— UN NOUVEAU MATCH. — Nous avons donné hier le résultat final du match de billard engagé entre MM. Vigneux et M. Stossion. Le champion américain est sorti vainqueur de la lutte, avec une différence totale de 57 points.

Il était alors minuit et demi. Jusqu'à deux heures du matin, la foule, qui encombrait le boulevard jusqu'au boulevard de la rue du Quatre-Septembre, est restée pressée.

— Dans la grande salle du Zodiaque, où l'on jouait le match, et qui était absolument comble, on a vu un carambolage de M. Stossion à des salutes de nombreux applaudissements.

Il convient ici de mentionner qu'à l'issue de la partie, M. Stossion a été reçu par M. Vigneux, qui lui a remis un diplôme de champion américain.

— M. Stossion a été reçu par M. Vigneux, qui lui a remis un diplôme de champion américain.

— M. Stossion a été reçu par M. Vigneux, qui lui a remis un diplôme de champion américain.

— M. Stossion a été reçu par M. Vigneux, qui lui a remis un diplôme de champion américain.

— M. Stossion a été reçu par M. Vigneux, qui lui a remis un diplôme de champion américain.

— M. Stossion a été reçu par M. Vigneux, qui lui a remis un diplôme de champion américain.

— M. Stossion a été reçu par M. Vigneux, qui lui a remis un diplôme de champion américain.

— M. Stossion a été reçu par M. Vigneux, qui lui a remis un diplôme de champion américain.

— M. Stossion a été reçu par M. Vigneux, qui lui a remis un diplôme de champion américain.

populaire; l'illusion serait trop complète. C'est à peine si le nez, retiré et recroquevillé tout à coup au moment même où il commençait à s'éclaircir, vous rassure quelque peu sur les intentions de ce cannibale intelligent.

— L'ascension du Mont-Blanc, racontée par une lettre adressée de Chamouxy au Petit Lyonnais.

Nous sommes heureux d'annoncer à tous les touristes que l'expédition M. Carus de Canningham, d'Edimbourg (Ecosse), accompagnée de ses quatre guides, Léon Simond, Edouard Cuperin, et de son domestique, M. Simon, est partie le 24 du Nord-Est par Colmar-sur-Rhône et le col de la Fourche.

— L'ascension s'est effectuée dans les meilleures conditions.

ANXIÉTÉ!

Monsieur Grévy fut, hier soir, absorbé par un trouble immense, et les gens venaient pour le voir se retirer en silence.

Il tenait son front dans ses mains, et hochait la tête d'une façon convulsive. Allait par monts et par chemins; sa poitrine était oppressée.

— Disait-il : La Bourse va mal, il y a creuse des précipices! Cet effroiement anormal va détruire mes affaires!

— Disait-il : Je suis ici, l'État est dans un grand danger, pendant que l'Europe est transi. Il pourrait sur l'humide paillle?

— Non! le sujet de son émoi était plus grave et plus austère; il s'agissait de la République de la Bourse ou du Ministère.

— Non! ce qui causait tant de bile, c'était la situation de la République. « Vigieux dira-t-il, vigieux? »

— Non! le sujet de son émoi était plus grave et plus austère; il s'agissait de la République de la Bourse ou du Ministère.

— Non! ce qui causait tant de bile, c'était la situation de la République. « Vigieux dira-t-il, vigieux? »

— Non! le sujet de son émoi était plus grave et plus austère; il s'agissait de la République de la Bourse ou du Ministère.

— Non! ce qui causait tant de bile, c'était la situation de la République. « Vigieux dira-t-il, vigieux? »

— Non! le sujet de son émoi était plus grave et plus austère; il s'agissait de la République de la Bourse ou du Ministère.

— Non! ce qui causait tant de bile, c'était la situation de la République. « Vigieux dira-t-il, vigieux? »

— Non! le sujet de son émoi était plus grave et plus austère; il s'agissait de la République de la Bourse ou du Ministère.

— Non! ce qui causait tant de bile, c'était la situation de la République. « Vigieux dira-t-il, vigieux? »

— Non! le sujet de son émoi était plus grave et plus austère; il s'agissait de la République de la Bourse ou du Ministère.

— Non! ce qui causait tant de bile, c'était la situation de la République. « Vigieux dira-t-il, vigieux? »

— Non! le sujet de son émoi était plus grave et plus austère; il s'agissait de la République de la Bourse ou du Ministère.

VARIÉTÉS

HISTOIRE DE CAROUBE

(NOUVELLE) A travers les rues mornes de D... un dimanche, revenant d'une promenade sur les remparts, et passant devant le cimetière où l'on jette les inconnus, les morts de mort violente, mais on s'arrête à un tombeau plus étrange que les autres.

— C'est un soldat de nos jours d'enterrer? — Et il me conta cette histoire-là.

— C'est un soldat de nos jours d'enterrer? — Et il me conta cette histoire-là.

— C'est un soldat de nos jours d'enterrer? — Et il me conta cette histoire-là.

— C'est un soldat de nos jours d'enterrer? — Et il me conta cette histoire-là.

— C'est un soldat de nos jours d'enterrer? — Et il me conta cette histoire-là.

— C'est un soldat de nos jours d'enterrer? — Et il me conta cette histoire-là.

— C'est un soldat de nos jours d'enterrer? — Et il me conta cette histoire-là.

— C'est un soldat de nos jours d'enterrer? — Et il me conta cette histoire-là.

— C'est un soldat de nos jours d'enterrer? — Et il me conta cette histoire-là.

— C'est un soldat de nos jours d'enterrer? — Et il me conta cette histoire-là.

— C'est un soldat de nos jours d'enterrer? — Et il me conta cette histoire-là.

— C'est un soldat de nos jours d'enterrer? — Et il me conta cette histoire-là.

— C'est un soldat de nos jours d'enterrer? — Et il me conta cette histoire-là.

TRIBUNAUX

Le Bourreau de Bois-Brétil

COUR D'ASSISES DE LA VERRÈRE. — Audience du 7 février. — CONDAMNATION A MORT. — Est-ce le premier crime dont Louis-François Chevaleraux ait chargé sa conscience? Qui pouvait l'affirmer?

— Est-ce le premier crime dont Louis-François Chevaleraux ait chargé sa conscience? Qui pouvait l'affirmer?

— Est-ce le premier crime dont Louis-François Chevaleraux ait chargé sa conscience? Qui pouvait l'affirmer?

— Est-ce le premier crime dont Louis-François Chevaleraux ait chargé sa conscience? Qui pouvait l'affirmer?

— Est-ce le premier crime dont Louis-François Chevaleraux ait chargé sa conscience? Qui pouvait l'affirmer?

— Est-ce le premier crime dont Louis-François Chevaleraux ait chargé sa conscience? Qui pouvait l'affirmer?

— Est-ce le premier crime dont Louis-François Chevaleraux ait chargé sa conscience? Qui pouvait l'affirmer?

— Est-ce le premier crime dont Louis-François Chevaleraux ait chargé sa conscience? Qui pouvait l'affirmer?

— Est-ce le premier crime dont Louis-François Chevaleraux ait chargé sa conscience? Qui pouvait l'affirmer?

— Est-ce le premier crime dont Louis-François Chevaleraux ait chargé sa conscience? Qui pouvait l'affirmer?

— Est-ce le premier crime dont Louis-François Chevaleraux ait chargé sa conscience? Qui pouvait l'affirmer?

— Est-ce le premier crime dont Louis-François Chevaleraux ait chargé sa conscience? Qui pouvait l'affirmer?

— Est-ce le premier crime dont Louis-François Chevaleraux ait chargé sa conscience? Qui pouvait l'affirmer?

FAITS DIVERS

— HOBIBLE ENÉCATION A MATRIÈRE. — Nous lisons dans le Courrier de la République.

— Hier matin à six heures, dans la prison de Lille, l'exécution de Vulcaïn Angroorokan, condamné à mort pour assassinat.

— Hier matin à six heures, dans la prison de Lille, l'exécution de Vulcaïn Angroorokan, condamné à mort pour assassinat.

— Hier matin à six heures, dans la prison de Lille, l'exécution de Vulcaïn Angroorokan, condamné à mort pour assassinat.

— Hier matin à six heures, dans la prison de Lille, l'exécution de Vulcaïn Angroorokan, condamné à mort pour assassinat.

— Hier matin à six heures, dans la prison de Lille, l'exécution de Vulcaïn Angroorokan, condamné à mort pour assassinat.

— Hier matin à six heures, dans la prison de Lille, l'exécution de Vulcaïn Angroorokan, condamné à mort pour assassinat.

— Hier matin à six heures, dans la prison de Lille, l'exécution de Vulcaïn Angroorokan, condamné à mort pour assassinat.

Lettres mortuaires et d'obits

IMPRIMERIE ALPHONSE ROUBAIX. — A VENDRE GRATUITEMENT dans le Journal de Roubaix (Grande édition) dans le Petit Journal de Roubaix, dans le Mémorial de Tourcoing.